

UNCRPD – Conférence des Etats Parties

New York, du 12 au 14 juin 2018

1. Introduction

La 11ème session de la « Conférence des Etats Parties à la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (UNCRPD) » s’est déroulée du 12 au 14 juin 2018 au siège des Nations Unies à New York.

La délégation belge était composée de 6 membres :

- La Secrétaire d’Etat aux Personnes handicapées Zuhail Demir, sa porte-parole et son chef de cabinet
- Pour le mécanisme de coordination interfédéral (SPF Sécurité sociale) : Gauthier Cocle et Greet van Gool
- Pour la société civile (BDF) : Pierre Gyselincx.

La Conférence comportait un volet officiel incluant un débat général pour les déclarations nationales, 3 Tables rondes ont été organisées et il y a eu beaucoup de side events, dont un organisé par la Belgique. Le thème principal de la conférence était *“Leaving no one behind through the full implementation of the CRPD”*.

- Les informations relatives à la COSP 11 sont reprises à l’adresse :
<https://www.un.org/development/desa/disabilities/conference-of-states-parties-to-the-convention-on-the-rights-of-persons-with-disabilities-2/cosp11.html>

2. Ordre du jour

2.1. Débat général

Durant le débat général, 140 délégations ont activement participé à une déclaration nationale au sujet des droits des personnes handicapées, dont 35 de haut niveau. Pour la Belgique, la Secrétaire d’Etat Zuhail Demir a donné la déclaration belge. Des représentants de la société civile ont également pris la parole lors du débat général. La participation du Secrétaire général Guterres était significatif de l’importance de la CRPD pour les Nations Unies.

2.2. Election des membres du Comité de l’ONU

Le 12 juin, 9 membres sur 18 candidats ont été élus au Comité des Nations Unies, pour un mandat de quatre ans. Leur mandat débute le 1er janvier 2019. Par l’élection de 6 femmes expertes, l’équilibre en matière de genre s’améliore à nouveau au sein du comité.

- Pour plus d’informations sur le Comité et les membres:
<https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/CRPD/Pages/Elections2018.aspx>

2.4. Tables rondes

Réparties sur 2 jours (13-14 juin), 3 Tables rondes ont été organisées autour des sous-thèmes suivants:

- (1) *“National fiscal space, public-private partnerships and international cooperation for strengthening the implementation of the CRPD”*
- (2) *“Women and Girls with disabilities”*
- (3) *“Political participation and equal recognition before the law”.*

➤ Pour les notes des Tables rondes :

<https://www.un.org/development/desa/disabilities/conference-of-states-parties-to-the-convention-on-the-rights-of-persons-with-disabilities-2/cosp11.html>

3. Side-events

Plusieurs side-events ont été organisés pendant les trois jours¹. La Belgique a elle aussi organisé un side-event le 13 juin, en collaboration avec le Mexique, la Tunisie et Human Rights watch. Ce side-event portait sur le sujet du “genre & handicap”, avec un focus sur les droits sexuels et reproductifs.

Ms. Catalina Devandas Aguilar – Rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées

Elle fait le lien avec le rapport thématique sur les droits des femmes et filles en situation de handicap et souligne que les défis liés aux discriminations multiples sont présents dans de nombreux domaines (comme l'éducation, les soins de santé, l'accès à la justice, ...). Elle met en lumière le besoin de meilleures législations, d'actions transversales, de services adaptés, d'un meilleur accès à la justice, de formations dans les services de santé et d'actions de sensibilisation.

Ms. María Soledad Cisternas Reyes – Envoyée spéciale pour le handicap et l'accessibilité

Elle rappelle la jurisprudence de la part du Comité UNCRPD en la matière (notamment sur base de l'article 6) et la réalisation d'un commentaire général de la part du Comité. Elle souligne des actions à mettre en œuvre : la mise en place de services sociaux pour supporter les femmes ou des actions pour assurer la représentation et l'empowerment des femmes. Elle met en avant les objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable qui permettent des actions pour soutenir les femmes avec handicap et lance un appel pour accroître la présence des femmes handicapées dans des positions importantes dans la société.

Secrétaire d'Etat Zuhail Demir

Elle met en avant le caractère crucial de la défense des droits des femmes handicapées et de la lutte contre les discriminations dans les domaines du mariage, de la vie de famille, de la parentalité ou des relations affectives. Elle présente le projet TAM lancé en 2013 en Belgique, relatif à l'accueil et au traitement des plaintes de victimes d'abus sexuels qui est élargie aussi aux personnes handicapées. Elle souhaite travailler au développement de soins et de soutiens appropriés pour les personnes handicapées et encourager le débat autour de la vie sexuelle de personnes handicapées.

¹ Pour un aperçu, voir: https://www.un.org/development/desa/disabilities/cosp9_side-events.html

Mohamed Khaled Khiari - *Ambassador of Tunisia to the United Nations*

Il souligne l'importance des échanges de bonnes pratiques et donne quelques exemples d'actions réalisées en Tunisie comme le renforcement de l'assistance donnée aux femmes handicapées victimes d'abus ou un quota pour favoriser la l'implication des personnes handicapées lors élections (présence d'au minimum une personne handicapée sur chaque liste électorale). Il souhaite accroître les mesures en matière de respect des droits et la sensibilisation dans le domaine de l'éducation, des soins de santé et de justice.

Shantha Rau Barriga - *Director of the disability rights division at Human Rights Watch*

Elle attire l'attention sur le fait que les femmes handicapées font face à un risque plus important d'être abusées, discriminée et stigmatisée, abandonnées par leurs familles ou placées en institution. Sur base des rapports réalisation par l'ONG, elle donne plusieurs exemples de situation de mauvais traitements ou de discrimination (cas de stérilisation forcée, d'abus sexuel, de discriminations multiples, ...). Elle met en avant certaines actions pour prise en compte des femmes handicapées dans les services de santé ou d'accueil.

Débat avec la salle

La situation des femmes handicapées dans plusieurs pays (Inde, Pakistan, Bangladesh, Italie, ...) a été abordée avec différents points d'attention : le besoin de mettre en œuvre des législations respectant les droits des femmes et l'UNCRPD, la promotion du rôle positif joué par les femmes handicapées, l'importance de faire le lien avec le mouvement des droits des femmes.

Alondra Mendoza – Mexico

Elle résume les échanges qui ont lieu durant le side event et souligne l'importance du partage d'expérience et de bonnes pratiques autour du monde. Elle met en avant le besoin d'actions croisées pour renforcer les droits des personnes handicapées et les droits des femmes. En guise de conclusion, Mme Mendoza défend le besoin d'une approche transversale des questions de genre dans toutes les actions/politiques en matière de handicap ainsi que l'importance de renforcer l'empowerment des femmes handicapées.

4. Décisions de la COSP

- (1) La 12^e session de la COSP aura lieu du 11 au 13 juin 2019.
- (2) La demande de ressources nécessaires pour l'organisation de la 12e COSP en 2019
- (3) Il sera demandé au **Secrétaire général de diffuser le rapport de la COSP 11.**

5. Contacts bilatéraux

Ces conférences permettent aussi de partager des bonnes pratiques et de discuter de certaines initiatives tant avec des pays du Nord que du Sud.

Les contacts suivants ont pu avoir lieu avec :

- Mme Jane Prentice, *Assistant Minister for social services and disabilities*, Australie
- La Rapporteuse spéciale pour les Droits des personnes handicapées, Mme Catalina DEVANDAS AGUILAR
- Mme Margaret MBOGONI et Mme Francesca GRUM, *UN Statistics Division*
- Mr. Finian Mc Grath, *Ministre d'Etat pour les questions de handicap en Irlande*
- La Envoyée spéciale de l'ONU sur le handicap et l'accessibilité, Mme Maria Soledad CISTERNAS REYES